

Un autre point qui ne fait pas encore partie du bill mais qui devrait y être intégré me tient à cœur. Si nous voulons que notre pays survive et que les Canadiens éprouvent une certaine satisfaction, il faut que le tarif des marchandises soit compris dans la politique de stabilisation. Tous les biens, non seulement le blé ou les céréales, devraient bénéficier lors de leur transport d'un dégrèvement maximal. Déjà, on a pris des mesures dans ce domaine parce qu'on s'est rendu compte de leur nécessité. Il faut la péréquation des tarifs de transport pour toutes les marchandises. Ainsi il nous serait peut-être possible de faire disparaître quelques-unes des injustes disparités régionales. Peut-être cela nous causerait-il moins de problèmes que les programmes d'expansion régionale ou autres. Tous les Canadiens auront une chance égale sur les marchés canadiens et étrangers. C'est tout ce qu'ils demandent. Ils ne demandent que la suppression des inégalités, et non pas des subventions, primes ou crédits industriels. Ils ne demandent que l'égalité de chances. Je connais des usines dans les Maritimes qui ont fermé pour une seule raison: les frais trop élevés d'expédition de leurs marchandises aux marchés du centre. S'il y avait un barème de péréquation des tarifs marchandises, on aurait pu faire bien mieux.

Je vois Votre Honneur sur le point de se lever. Lorsque vous annoncerez que mon temps de parole est écoulé, pourriez-vous demander si la Chambre consent à ce que je poursuive mon exposé? Je serai bref.

**M. l'Orateur suppléant (M. Laniel):** La Chambre consent-elle à ce que le député termine son exposé?

**Des voix:** D'accord.

**M. Saltsman:** Merci, monsieur l'Orateur. Je remercie aussi les députés d'en face de m'accorder cette bienveillance.

La péréquation des tarifs marchandises a une importance capitale. Si les tarifs marchandises étaient établis de telle sorte qu'on ne serait pas désavantagé par la distance, bien des régions du Canada qui ont été prospères ne seraient pas maintenant en déclin. Nous oublions que les Maritimes ont été autrefois une région prospère du pays. Ce n'est qu'avec le développement du marché central en Ontario et des échanges entre l'Ontario et le nord des États-Unis qu'a commencé le déclin des Maritimes. Si les tarifs marchandises neutralisaient les distances, nous pourrions résoudre un grand nombre de nos problèmes.

Il faut se rappeler que notre pays a été édifié en dépit de la géographie. Les lignes de chemin de fer ont toujours eu tendance à aller du nord au sud. Pour construire une nation, nous avons exigé qu'elles aillent à l'est et à l'ouest. Nous n'avons jamais suivi la logique de ce postulat en décrétant que, de par cet état de choses les transports, particulièrement par rail et par air, devraient fonctionner en tant que services d'utilité publique, financés par les impôts, au lieu d'être exploités par les moyens illogiques actuels. J'irai plus loin. Non seulement on devrait égaliser les taux de transport de marchandises pour tous les produits industriels, mais cela devrait s'appliquer aussi au service-voyageurs. Les résidents d'une région du Canada devraient pouvoir traverser notre beau pays d'un océan à l'autre sans avoir à payer les frais actuels qui sont exorbitants. Si nous voulons vraiment renforcer l'unité nationale et encourager les gens de l'Est et ceux de l'Ouest, de même que les anglophones et les francophones du Canada, à se mieux connaître, il nous faut une politique de transport plus intelligente.

[M. Saltsman.]

Il est ridicule qu'une compagnie nationale de transport aérien comme Air Canada suive l'exemple de ses concurrents étrangers et permette aux Canadiens de parcourir une distance équivalente à moins de frais pour aller en Europe que pour traverser leur propre pays. Ce devrait être le contraire. Peut-être devrions-nous accorder cet avantage aux touristes étrangers. Nous devrions pouvoir leur dire que s'ils visitent le Canada, leur déplacement sera facilité pour leur donner l'occasion de connaître notre magnifique pays. C'est très important. Cette question a fait partie du programme de mon parti pendant longtemps et je pense que c'est également la position adoptée par les provinces de l'Ouest.

Certaines provinces de l'Est se sont exprimées en faveur des taux préférentiels. Je n'aime pas cela. Ce n'est pas préférentiel. Nous ne pouvons oublier que les parties du Canada qui sont pauvres aujourd'hui pourraient très bien être riches demain, tout comme les parties du Canada qui étaient riches hier sont pauvres aujourd'hui. En fait, lorsqu'on construit une nation, on ne peut être sûr que le riche restera riche et que le pauvre restera pauvre. Les provinces qui aujourd'hui cèdent de l'argent par le truchement des paiements de péréquation pourraient très bien plus tard bénéficier de ces mêmes paiements. Les propositions que nous formulons ne sont pas des propositions charitables.

Je voudrais répéter l'argument que j'ai déjà formulé selon lequel nous devrions supprimer les subventions accordées à l'industrie privée par le truchement de programmes tels que celui du MEER, qui n'apporte pas grand-chose, et aborder le problème sous un autre angle. Nous devrions établir une sorte de norme nationale afin d'éviter que les provinces soient amenées à devoir échanger mutuellement leurs moyens d'existence en désespoir de cause. Une partie du problème découle de l'imperfection de la formule de péréquation, mais une partie provient également de la situation désespérée dans laquelle se trouvent les provinces.

Nous devrions aiguïser quelque peu la formule de péréquation afin que, si une province qui possède des ressources naturelles ne prélève pas les impôts frappant ces ressources et auxquels elle a droit, elle soit pénalisée. Ce serait peut-être une position difficile à tenir, mais si nous ne la prenons pas nous allons nous heurter à pas mal d'opposition de la part des provinces qui imposent de manière équitable leurs ressources. Leur argument continuera à jouer contre les provinces qui n'adaptent pas leur assiette fiscale dans ce sens.

Il faut que le gouvernement fédéral modifie sa législation fiscale et impose uniformément toutes les industries. Les industries extractives doivent être placées sur le même pied que les industries de fabrication, sinon on verra apparaître le même ressentiment qu'on constate aujourd'hui dans les provinces industrielles. Les industries de fabrication sentent qu'elles sont injustement traitées. Elles estiment que leur part d'impôt est bien plus importante que celle des industries de ressources, ce qui est évidemment vrai.

• (1750)

Si nous parvenons à atteindre quelques-uns de ces résultats et nous engage à instituer l'égalité totale, nous pourrions alors aller de l'avant. Des chances égales ne suffisent évidemment pas à certaines provinces. Elles ne signifient rien pour elles, sinon le maintien de la pauvreté. Nous devons nous engager à assurer l'égalité de l'éducation. Nous devons garantir, comme c'est le cas pour les